

L'AUDITEUR GÉNÉRAL

LA RÉTROGRADATION DES POSTES DE CERTAINS
HAUTS FONCTIONNAIRES

[Traduction]

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, permettez-moi de poser une question au président du Conseil privé en sa qualité de leader du gouvernement à la Chambre. L'autorité qu'il exerce aujourd'hui à la Chambre pour le président du Conseil du Trésor comprend-elle l'autorisation de dire à la Chambre si l'on va maintenant cesser d'encercler de rouge les postes des hauts fonctionnaires du service de l'Auditeur général?

Des voix: Bravo!

L'hon. Allan J. MacEachen (président du Conseil privé): Non, monsieur l'Orateur, mon autorité n'est pas aussi étendue; mais elle me permet de demander au député de collaborer en vue de régler le plus rapidement possible les autres questions inscrites au *Feuilleton*.

Des voix: Oh, oh!

M. Muir: Vous êtes mauvais perdant.

LA RÉTROGRADATION DES POSTES DE CERTAINS HAUTS
FONCTIONNAIRES—LA REFORMATION DU COMITÉ

M. G. W. Baldwin (Peace River): Une question supplémentaire. Comme il semble tout à fait certain que la compétence et l'efficacité du personnel de l'Auditeur général sont grandement affaiblies, le gouvernement examinera-t-il l'ensemble de la situation dans l'intention de rétablir le comité intergouvernemental qui étudiait la question?

Une voix: Y viendrez-vous?

M. Baldwin: Ma question découle du fait...

Le très hon. M. Trudeau: A qui s'adresse votre question?

M. Baldwin: Ma question supplémentaire s'adresse au président du Conseil privé qui apparemment répond aujourd'hui au nom du président du Conseil du Trésor. Le ministre étudiera-t-il avec le président du Conseil du Trésor la nécessité immédiate de rétablir le comité intergouvernemental qui s'occupait de l'affaire afin que, dans le plus bref délai, on révoque l'ordonnance de rétrogradation du personnel de l'Auditeur général et qu'on prenne les dispositions voulues pour assurer la reconnaissance de ce personnel?

L'hon. Allan J. MacEachen (président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, je ferai bien volontiers part de cette représentation au président du Conseil du Trésor. Je m'empresse d'ajouter que je le remplaçais quant à cette question relevant des travaux de la Chambre. Je n'agis pas en son nom à d'autres fins.

M. Baldwin: Monsieur l'Orateur, j'adresserai ma question supplémentaire au premier ministre qui semblait porter un grand intérêt à cette question il y a quelques instants.

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, que veut-on me demander?

M. Thomas M. Bell (Saint-Jean-Lancaster): Monsieur l'Orateur, le premier ministre voudra-t-il réexaminer l'attitude d'un de ses ministres sur cette question et, s'il y a lieu, demander sa démission?

Des voix: Bravo!

Le très hon. M. Trudeau: A la suite de tout cet épisode, monsieur l'Orateur, j'aviserai certainement mes ministres que, si des comités permanents dominés par l'opposition font des recommandations unanimes, il ne faut pas nécessairement mettre celles-ci en application ou y ajouter foi.

Des voix: Bravo!

M. Baldwin: Autre question, monsieur l'Orateur. Le premier ministre envisagera-t-il la mise en pratique de la recommandation que le comité des comptes publics a faite à l'unanimité au sujet du *Bonaventure* l'an dernier, et que le gouvernement ne semble pas avoir prisee?

M. l'Orateur: A l'ordre.

* * *

LA SÉCURITÉ NATIONALE

DISCUSSIONS RELATIVES À LA LIBÉRATION DE M. CROSS
PAR LES RAVISSEURS—LE REPRÉSENTANT DU FLQ

[Français]

M. Gérard Laprise (Abitibi): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Il y a quelques instants, le très honorable premier ministre a dit que l'avocat des gouvernements, M^e Demers, avait négocié la libération de M. James Cross. Pourrait-il nous dire qui était l'autre agent négociateur?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): A ce stade, monsieur le président, je ne peux pas répondre à cette question, d'autant plus que je ne l'ai pas comprise.

* * *

LES RELATIONS DE TRAVAIL

L'UTILISATION DES INDICES DU COÛT DE LA VIE AUX
ÉTATS-UNIS DANS LES CONVENTIONS SALARIALES
CANADIENNES

[Traduction]

M. Gordon Ritchie (Dauphin): Je voudrais poser une question au ministre du Travail, monsieur l'Orateur. Compte tenu des négociations actuellement en cours, le gouvernement est-il d'accord pour que les augmentations résultant des conventions salariales canadiennes soient calculées sur la base des indices du coût de la vie aux États-Unis?

M. l'Orateur: A l'ordre. L'honorable député demande au ministre de faire une déclaration qui, à mon avis, serait beaucoup trop large. Je ne crois pas qu'une question en ces termes soit recevable pour le moment.